

Le Canton veut économiser 500 millions: qui va payer la facture?

Finances genevoises Des experts externes vont plancher sur des économies massives. Pendant ce temps, des centaines de hauts fonctionnaires reçoivent un questionnaire leur demandant leurs suggestions.

Marc Bretton Textes

La semaine passée, le Conseil d'État nommait un groupe d'experts chargé de proposer des mesures d'économie d'environ 500 millions d'ici à juin. «L'objectif est de bénéficier d'un regard extérieur et de réunir des compétences diverses pouvant intervenir en toute indépendance, les personnes concernées n'ayant aucun intérêt particulier à défendre», indiquait Dejan Nikolic, secrétaire général adjoint du Département des finances (DF).

«Engager un externe à l'État pour réfléchir à des économies. La première mesure d'économie pourrait être d'arrêter d'engager des externes», ironise immédiatement sur les réseaux le député socialiste Romain de Sainte Marie.

C'est la première étape. En septembre, la ministre des Finances, Nathalie Fontanet, accompagnait un budget 2026, déjà médiocre, de la promesse, de mettre sur pied un plan de redressement pluriannuel au printemps. L'aggravation des prévisions financières, le récent refus d'entrer en matière sur le projet de budget n'ont pas changé la donne. En fait, tout le monde attend le fameux plan.

Comment faire pour redresser l'État? La consultation du mandat confié à l'expert Stanislas Zuin serait une indication. Les missions du groupe se limiteront-elles à compiler des propositions techniques ou pourra-t-il proposer des changements légaux, bref s'aventurer sur le terrain politique? Quelle sera la composition exacte du groupe, avec quelles compétences? Questionné, le DF refuse de le dire. Pour en savoir plus, la «Tribune de Genève» a effectué une demande en s'appuyant sur la loi sur la transparence (Lipad). Le département fait savoir que le contenu du mandat nous sera bien sûr dévoilé... en mai.

Méthode fédérale

La mission du groupe Zuin n'est pas sans rappeler celle confiée en 2024 à Berne au groupe d'experts présidé par Serge Gaillard. L'ancien patron de l'Administration fédérale des finances avait été chargé de plancher sur «le réexamen des tâches et des subventions». Il avait présenté un rapport proposant une série de coupes de 4 à 5 milliards sur plusieurs années.

Le Canton de Vaud, quant à lui, n'a pas eu besoin d'un groupe d'experts externes pour tailler dans le vif. Dans son dernier budget, il a proposé pour plus de 300 millions d'économies, en tapant dans les subventions, essentiellement en reportant des tâches sur les communes et en mettant à contribution la fonction publique, coupant ainsi en deux le déficit prévu.

Syndicats ignorés

Jusqu'ici, aucune organisation représentative des salariés n'a été consultée sur le futur plan d'économie. «Le Conseil d'État met les cadres concernés dans des situa-



Nathalie Fontanet, grande argentière, a promis un plan de redressement financier. Pierre Albouy

Redresser les finances: un combat incessant. Rappels historiques

— La fin des vaches grasses

En 1989, Genève entame la législature avec la gueule de bois: les années 80 ont connu un incroyable boom immobilier. Si on liquide les usines, on construit des bureaux à tout va, et les caisses de l'État se remplissent. Puis la bulle spéculative éclate, l'économie entre en récession, le chômage bondit de 1 à 7,2%, le bâtiment perd la moitié de ses emplois.

En trois ans, le déficit annuel explose à 530 millions. Les premières mesures d'économie sont timides, mais suffisent à jeter dans la rue plus de 15'000 fonctionnaires. Le libéral Olivier Vodoz, ministre des Finances, est vilipendé. «Vodoz, au poteau», crient les manifestants.

— Le gouvernement monocole

La droite expulse la gauche du Conseil d'État en 1993. C'est l'époque du «monocole». Baisse linéaire des dépenses, blocage des postes, réformes, le gouvernement et sa majorité tentent tout. Mais le peuple rejette les premières mesures d'économie proposées par le gouvernement de l'Entente, comme la vente de l'hôpital de

Montana ou la privatisation du Service des automobiles.

Offense: en 1995, le peuple impose au Conseil d'État, qui n'en voulait pas, un audit général des dépenses de l'État, dont les propositions resteront ignorées. Les déficits continuent de s'accumuler, la dette augmente.

— De guerre lasse

En 1997, la gauche rafle la majorité au Grand Conseil et trois sièges au gouvernement. La ministre des Finances de l'époque, la socialiste Micheline Calmy-Rey, négocie avec les partis gouvernementaux un «paquet ficelé» pour sauver les finances publiques. Il prévoit 182 millions de recettes et 182 millions d'économies. Le Conseil d'État mène la campagne, mais, à Noël 1998, le peuple rejette le tout. Finalement, c'est l'économie qui repart et sort l'État des chiffres rouges. En dix ans de marasme, sa dette est passée de 3,5 à 10,2 milliards. Ce qui n'empêche pas les Genevois de s'offrir une baisse d'impôts de 12%.

— Le sursaut de 2005

En 2000, l'éclatement de la bulle internet plombe l'économie mondiale, et il faut sauver

la Banque cantonale qui manque de s'effondrer. Avec 13,2 milliards en 2006, le niveau de la dette devient inquiétant. En 2005, la gauche perd la majorité au parlement, mais la prend au Conseil d'État. Sachant que la croissance moyenne des recettes genevoises tourne autour de 2,5%, le Vert David Hiler, ministre des Finances, bloque la croissance des charges à 1% tant que le déficit perdure, puis à 1,5% dès que l'équilibre est rétabli, hors autofinancement des investissements.

Le «père la rigueur» profite d'une forte reprise de 2007-2008. La dette baisse. Pour fêter ça, Genève vote une grosse baisse d'impôts en 2009. «On ne va pas rigoler», prédisait François Longchamp, président du Conseil d'État début 2014. La crise des subprimes a explosé, et les effets se matérialisent peu à peu. La dette culmine à 13,4 milliards. Après avoir évité d'un cheveu une grève des TPG, Serge Dal Busco, ministre des Finances, annonce en 2015 un plan de redressement. Des négociations avec les communes s'ouvrent. En janvier 2016, une consultation est lancée par le Conseil d'État auprès des fonctionnaires: 3070 propositions sont recuei-

lies pour réaliser des économies et procurer de nouvelles recettes au canton. Elles débouchent sur... peu de choses. La situation financière se redresse.

— Le yo-yo des années 2020

La suite est connue. Avant 2020, l'économie va bien: Genève pérennise la caisse de retraite des fonctionnaires à grands frais, puis baisse les impôts sur les entreprises (RFFA). Cette baisse, qui dissimule en réalité une augmentation d'impôts non négligeable pour une partie d'entre elles, est un succès. Elle est accompagnée de dépenses nouvelles pour compenser la hausse des primes maladie.

Puis le Covid arrive. Quand l'épidémie passe, les recettes explosent, tirées par les profits du secteur du *trading*, *shipping* et compagnie. Ces recettes vont alimenter les résultats des années 2022 et 2023. La dette diminue à 10,4 milliards en 2024, son meilleur résultat depuis 2002. Mais le ciel s'assombrit. Fin 2024, Genève vote une nouvelle baisse d'impôts, assortie de la gratuité partielle des TPG. Pour 2026, le déficit prévu atteint 740 millions, la dette repart à la hausse.

tions impossibles, déplore la présidente du Cartel intersyndical, Geneviève Preti. Vont-ils proposer de scier la branche sur laquelle ils sont assis? Les propositions techniques ne dissimuleraient-elles pas des enjeux politiques à faire trancher et assumer par le politique?»

Du côté des cadres intermédiaires, on regrette aussi: «Nous avons une connaissance très concrète du terrain, des enjeux RH et des impacts sur les prestations. Nous aurions pu apporter des propositions construc-

«La première mesure d'économie pourrait être d'arrêter d'engager des externes.»

Romain de Sainte Marie
Député socialiste

tives», explique Noémie Espirito, présidente du GCA (Groupement des cadres de l'administration). Elle poursuit: «Pourquoi faire payer uniquement les employés? D'autres leviers existent: prioriser les investissements, repenser les dépenses structurelles.»

Écho identique de l'Union des cadres de l'administration: «Nous respectons le choix du Conseil d'État, explique sa coprésidente Emmanuelle Lo Verso, mais nous soumettons nos idées au groupe de travail.» Qu'est-ce que les hauts fonctionnaires attendent du groupe? «Des mesures concrètes applicables, réfléchies, n'entravant pas les missions régaliennes de l'État, ce qui ne doit pas l'empêcher de réfléchir aux missions qui sont les siennes.»

Cadres questionnés

En revanche, des centaines de questionnaires ont été envoyés aux hauts cadres, leur demandant de formuler des propositions à faire figurer au plan d'économie. C'est un document de quatre pages qui demande aux destinataires d'explorer toutes «mesures d'économie, d'efficacité, de valeur ajoutée, de réduction de charges», mais aussi de formuler des propositions «de revenus supplémentaires», ce qui semble s'écarter du cadre évoqué officiellement par le Conseil d'État.

Le reste du document est technique, puisqu'on demande au contributeur de définir les répercussions des mesures proposées, sans oublier leur «nature comptable à trois positions», ni les «offices concernés (CR à quatre positions si connues!)», une autre référence au code comptable de l'État.

Mention spéciale novlangue à l'injonction suivante: «De quoi est composé le coût actuel de la prestation sous-jacente?» Ironie mise à part, le document est très opérationnel, histoire d'en faciliter l'exploitation, ce qui tranche avec une consultation massive du personnel sur le même sujet en 2016, très peu utilisée.